

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

---

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mercredi 7 avril 2021,  
Secrétaire de séance : Henri BELLEGARDE

Etaient présents 58 titulaires, 1 suppléant, 4 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT,

Suppléants : Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE

Pouvoirs : Jean-Claude COUSTET à Alexandre LEHMANN, Jean-Maurice CABANNES à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Flora LAPERNE, Patrick MAILLET à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Bernard MORA, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Claude LACOUR, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jean-Luc MARLE, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

**RAPPORT N° 210413-07-CUL-**

**INFLUENCE 2, BIENNALE DU TEXTILE CONTEMPORAIN :  
PLAN DE FINANCEMENT**

Mme CABON indique que le Haut-Béarn s'inscrit dans une histoire, celle des fabriques textiles et du commerce de la laine.

Être dépositaire de ce passé représente à la fois un honneur et une responsabilité. C'est ce bel élan ancestral, créateur et entrepreneur, l'énergie de femmes et d'hommes qui inscrit aujourd'hui le Haut-Béarn dans une dynamique d'avenir, car ce patrimoine commun constitue un pan de notre économie, créative par excellence, durable dans ses pratiques, vecteur de cohésion sociale en tant que ressource identitaire.

Avec INFLUENCE, la culture devient un formidable levier de croissance. Le sens de notre action : le dynamisme culturel qui rend le territoire plus attractif, catalyse les énergies de ses acteurs et, in fine, favorise le développement économique. Cette approche nous oblige, collectivités, habitants, entrepreneurs ; notre démarche doit être celle de la connaissance, de l'innovation et de la créativité.

### Un travail partenarial interdisciplinaire qui présidera à ce que l'événement devienne un vecteur de développement pérenne

L'enjeu est de tisser des passerelles entre les domaines de la culture, de l'économie (recherche et agriculture), de l'environnement et du tourisme.

Ainsi INFLUENCE tend à initier une démarche fédérative, au sens de réseau d'acteurs, à cette échelle élargie :

- en lien avec les artisans d'art et les industriels locaux, du Béarn et du 64, du Massif pyrénéen et de la région Nouvelle-Aquitaine,
- en lien avec les trois chambres consulaires, permettant aussi une ouverture territoriale plus large (de la matière première au produit fini),
- en lien avec la recherche (laboratoires publics et privés) et la formation (écoles de design),
- en lien direct avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn,
- en lien les experts de l'art textile et créateurs contemporains
- en lien avec l'Agence de développement industriel de Nouvelle Aquitaine

### Un focus sur la laine

Utilisée pour le textile depuis l'Antiquité, la laine est historiquement présente dans l'activité économique de notre territoire depuis le Moyen-Age, tout comme dans une bonne partie de l'Europe. Et si l'industrie lainière du Haut Béarn, tout comme son commerce, poursuit son développement tout au long des XVIII et XIX<sup>ème</sup> siècles, elle sera évidemment très durement concurrencée ensuite par d'autres fibres, surtout le coton autour de 1750.

Aujourd'hui, la laine de mouton est produite dans plus d'une centaine de pays, parmi eux : la Chine (480 000 tonnes), l'Australie, la Nouvelle-Zélande (165 000 tonnes), le Royaume-Uni et l'Iran (60 000 tonnes). La France, quant à elle, arrive très loin dans le classement avec seulement 15 000 tonnes produites par an sur le territoire. En Haut-Béarn, 1<sup>er</sup> territoire ovin lait de Nouvelle Aquitaine, la laine est inexploitée (ou presque).

Cependant, depuis quelques années, les grands créateurs redécouvrent cette fibre aux multiples vertus. La question maîtresse, qui servira de fil rouge à notre événement, sera la suivante :

Y a-t-il un avenir pour la laine ? Y a-t-il un avenir pour la laine du Haut Béarn ?

Pour tenter de répondre à cette question, il conviendra, pendant le temps de cette biennale, de regarder le panel de tout ce que l'on peut faire avec la laine et de regarder tout ce qu'il serait possible de faire, dans les différents champs suivants : artistiques, industriels, textiles, artisanaux. Parler de toutes les formes qu'on donne à cette matière première. Montrer tous les exemples de ce que l'on peut réaliser.

Considérant le report de l'édition 2020, INFLUENCE se déroulera du 16 juillet au 27 septembre 2021, avec un temps fort les 16 et 17 juillet 2021.

Le plan de financement suivant est à valider afin de finaliser l'instruction de la sollicitation de subventions au titre du dispositif LEADER Haut Béarn :

DEPENSES		RECETTES	
Prestations extérieures	83 000.00 €	CD 64	30 000.00 €
Dépenses de rémunération	31 546.39 €	CR N <sup>elle</sup> Aquitaine	25 000.00 €
Frais annexes	4 731.95 €	FEADER LEADER	27 444.84 €
		Recettes propres	1 500.00 €
		Autofinancement	35 333.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>119 278.34 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>119 278.34 €</b>

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 62 voix pour et 1 abstention (M. COSTE)

- **VALIDE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** le Président à engager toute démarche et signer tout document, nécessaires à la bonne mise en œuvre des opérations sus-indiquées,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2021  
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY